



www.cdtir95.fr

Comité Départemental de Tir du Val d'Oise

Franconville, le 21 décembre 2025

SAISON SPORTIVE 2025 / 2026

CHAMPIONNAT DE France DES CLUBS Ecoles de tir NIVEAU DÉPARTEMENTAL

DATE

Samedi 17 janvier 2026 à 13h (début du match qualificatif) et à l'issue, phases de finales.

LIEU

STAND DE TIR DE ROISSY

Lieu-dit Les Fonds Changy - 95700 ROISSY EN FRANCE

tél. 09.65.13.72.56

EPREUVES

- (150) PISTOLET 10 MÈTRES - (154) CARABINE 10 MÈTRES

COMPOSITION DES ÉQUIPES

Elles seront composées de 3 tireurs, gérées par un « Capitaine », dont **obligatoirement 1 poussin, 1 benjamin, 1 minime** (la mixité n'est plus obligatoire) et **au maximum 1 tireur étranger**, licencié à la FFTir.

Les clubs peuvent présenter une seule équipe officielle et une équipe « non officielle » qui n'entrera pas dans le palmarès (A préciser sur la fiche d'inscription).

DÉROULEMENT

Match de qualification : chaque équipe dispose de 2h00 pour tirer 60 plombs de match sur un seul et unique poste de tir. Chaque jeune athlète dispose de 10 minutes d'installation et 30 minutes pour tirer 20 coups de match (essais compris).

L'ordre de passage sera le suivant : Benjamin, Poussin et Minime.

Phases de finales : les équipes officielles sont opposées une à une dans une succession de matchs par élimination organisés sous forme de duels individuels effectués entre les tireurs de chaque équipe officielle.

ARBITRAGE

L'arbitrage sera organisé par la commission départementale d'arbitrage du Val d'Oise.

ATTRIBUTION DES POSTES DE TIR

Par tirage au sort.

HORAIRE

Une seule série est programmée pour le **samedi 17 janvier 2026 à 13h** pour les phases de qualification et finales si nécessaire.

LIEU DIT LES FONDS CHANGY 95700 ROISSY EN FRANCE

Association Régie par la Loi de 1901. Déclarée le 25 août 1969. J.O n°220 du 19.09.1969

Agrée Ministère Jeunesse et Sports sous le numéro 12325

Site internet <http://www.cdtir95.fr>



TARIFS DES ENGAGEMENTS :

Inscriptions gratuites

INSCRIPTIONS :

Les fiches d'inscription d'équipe au modèle ci-joint doivent parvenir par courriel, **au plus tard le dimanche 11 janvier 2026** à l'adresse suivante : competitions.cdt95@outlook.fr

CLASSEMENTS

Par équipe officielle dans chaque épreuve après finale le cas échéant.

RÉCOMPENSES

Une coupe à l'équipe officielle première de chaque épreuve.

QUALIFICATIONS

La 1^{ère} équipe de chaque département, puis – sur l'ensemble de l'Île de France – un nombre d'équipe déterminé par le nombre d'équipes ayant participé aux championnats départementaux des clubs ÉCOLES de TIR.

COTISATIONS

Ce championnat est ouvert aux sociétés ou sections de tir du Val d'Oise à jour de leurs cotisations 2025/2026 avec la Fédération et le Comité Départemental de Tir du Val d'Oise.

Une équipe appartenant à une société non en règle avec le CDTir95, ne pourra pas participer au championnat.

PIÈCES RÉGLEMENTAIRES

Comme pour chaque compétition, tout tireur devra être en possession de la licence F.F.Tir 2025/2026 et d'une visite médicale en cours de validité le jour du championnat.

Tout tireur non en règle ne pourra participer au championnat.

NOUS VOUS CONSEILLONS DE VOUS PRÉSENTER, POUR LES FORMALITÉS, 30 MINUTES AVANT LE DÉBUT DU MATCH QUALIFICATIF

Emma PELISSIER
RCD 95

LIEU DIT LES FONDS CHANGY 95700 ROISSY EN FRANCE

Association Régie par la Loi de 1901. Déclarée le 25 août 1969. J.O n°220 du 19.09.1969
Agrée Ministère Jeunesse et Sports sous le numéro 12325
Site internet <http://www.cdtir95.fr>



www.cdtir95.fr

Comité Départemental de Tir du Val d'Oise

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS ÉCOLE DE TIR NIVEAU DÉPARTEMENTAL EPREUVES PISTOLET / CARABINE 10 METRES

FICHE D'INSCRIPTION PAR EQUIPE

Samedi 17 janvier 2026

STAND DE TIR DE ROISSY

Lieu dit Les Fonds Changy

95700 ROISSY EN FRANCE

CODE EPREUVE

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------	----------------------

N° ASSOCIATION **10 95**

EPREUVE.....

CLUB.....

COMPOSITION DE L'EQUIPE

L'équipe doit être composée de 3 tireurs dont, obligatoirement, 1 poussin, 1 benjamin, 1 minime (**la mixité n'est plus obligatoire**), et au maximum 1 tireur étranger licencié à la FFTir.

Ordre de passage : Benjamin - Poussin - Minime

Cat.	N° LICENCE	NOM					Prénom
B							
P							
M							

TARIF DES ENGAGEMENTS : inscriptions gratuites

Les fiches d'inscriptions des équipes doivent parvenir au plus tard le
Dimanche 11 janvier 2026 à l'adresse suivante :

competitions.cdt95@outlook.fr

TOUTE ERREUR OU OMISSION ENTRAINERA LA NULLITE DE L'ENGAGEMENT

1. En application de la loi du 6-1-1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous êtes informé que :
 - a) Les réponses à la fiche d'inscription sont obligatoires pour que soit prise en compte votre inscription au championnat.
Elles sont destinées au CDTir95 afin d'établir le plan de tir et le palmarès. Par le fait de son inscription, le tireur autorise le CDTir95 à rendre public le plan de tir et les résultats de la compétition
 - b) Vous êtes habilité à obtenir communication des informations nominatives, vous concernant, recueillies au moyen de cette fiche d'inscription et, le cas échéant, à demander toutes rectifications auprès du Président du CDTir95.

Nom, prénom du « Capitaine ».....

N° de Téléphone..... Date Signature

LIEU DIT LES FONDS CHANGY 95700 ROISSY EN FRANCE

Association Régie par la Loi de 1901. Déclarée le 25 août 1969. J.O n°220 du 19.09.1969

Agréée Ministère Jeunesse et Sports sous le numéro 12325

Site internet <http://www.cdtir95.fr>